



REPUBLIQUE FRANCAISE
Département des Pyrénées Orientales
COMMUNE DE TRESSERRE

**COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 3 Novembre 2020**

Conseillers municipaux en exercice : 15

Membres présents : 12

Membres absents : 2

Conseillers municipaux votants : 13

Membre absent excusé : 1

Procuration : 1

Présents : Michel THIRIET, Maire,

Nathalie ARASA, Sabine BAILLIE, Aurélie BONAFOS, Philippe COURTIAL, Isabelle GOUILLART, Laurent LEBRETTE, Hervé PARRA, Darren RIGBY, Jean-Baptiste TRILLES, Frédérique VAQUER, Cyrille XIFFRÉ

Absent excusé ayant donné procuration : Stéphanie PLANES à Jean-Baptiste TRILLES

Absents excusés : Jean-Pierre LHOTE, Paul MILHE POUTINGON,

Secrétaire de Séance : Monsieur DARREN Rigby

Suivant l'article L.2121-18 du code général des collectivités territoriales, Monsieur Le Maire propose à l'assemblée de la tenue, à huit clos de la séance du Conseil Municipal du jour afin de respecter les règles sanitaires de distanciation sociale et de faire respecter le confinement.

A la majorité des voix, soit 1 abstention et 12 voix pour, la séance du conseil municipal du jour se tiendra, à huit clos.

Cette mention sera précisée dans le corps de chaque acte.

| N° DELIB | OBJET | PROPOSITION | VOTE |
|----------|---|---|---|
| 2020-032 | Fonctionnement des assemblées | Modification des statuts de la Communauté de Communes des Aspres | Adoption à l'unanimité |
| 2020-033 | Décision budgétaire | Solidarité avec les communes sinistrées des vallées de la Vésubie, Roya et Tinée par l'attribution d'une subvention de 550 €. | Adoption à l'unanimité |
| 2020-034 | Décision budgétaire | Opération 312 – Assistance à Maître d'Ouvrage - nécessite une augmentation du budget prévisionnel pour la réalisation de l'opération + 20 000.00 € à prendre sur les dépenses imprévues | Adoption la majorité soit 3 contre et 10 pour |
| 2020-035 | Politique de la ville – Domaine communal | Création d'un marché de plein sur l'espace des Oliviers tous les vendredis matin de 7h30 à 13h | Adoption à l'unanimité |
| 2020-036 | Politique de la ville – Domaine communal et décision financière | Création d'un règlement du marché Approbation d'une gratuité des frais de plaçage jusqu'au 31 décembre 2020. | Adoption à l'unanimité |
| 2020-037 | Décision budgétaire | Vote des subventions communales - suite ACCA – Chasse : 500 € Coopérative Scolaire : 1 000 € | Adoption à l'unanimité |
| 2020-038 | Décision budgétaire | Vu le décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 et notamment l'article 40, proposition de remise gracieuse des loyers de novembre et décembre 2020 pour le délégataire du multiple rural "Le Petit Chaudron" | Adoption à l'unanimité |
| 2020-039 | Intercommunalité | Avis sur rapport annuel pour le prix de l'eau et de la qualité des services publics d'eau potable et d'assainissement | Adoption à l'unanimité |

Les délibérations ci-dessus peuvent faire l'objet d'un recours gracieux dans les deux mois à compter de leur affichage. Elles peuvent également faire l'objet d'un recours contentieux dans les deux mois à compter de sa publicité devant le tribunal administratif de Montpellier

Le secrétaire de séance
Darren RIGBY

